

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-313/SG/CG approuvant des propositions d'emploi des ressources du Fonds d'Investissement Routier .

n° 73-313/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 janvier 1973

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1973

Date du numéro
10 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

sont approuvées les propositions du 15 février 1973 du Comité de gestion du Fonds d'Investissement Routier autorisant l'emploi : 1° D'une tranche complémentaire de 21.000.000 FD (vingt et un millions francs Djibouti) pour l'achat de gros matériel de travaux publics : 2° D'une nouvelle tranche de 55.000:000 FD (cinquante-cinq millions francs Diibouti) pour les travaux routiers de la route Tadjourah-Randa-Le Day.